PRISE DE PAROLE COMMUNE
CGT FO FSU SOLIDAIRES UNEF SOLIDAIRES ÉTUDIANTS

MANIFESTATION DU 17 MARS 2016

RETRAIT DU PROJET DE LOI TRAVAIL

Bonjour à tous

De nouveau, ce 17 mars 2016, à Tours comme partout en France, à l'appel des organisations syndicales CGT-FO-FSU-SOLIDAIRES et des organisations étudiantes UNEF et SOLIDAIRES étudiants , les salariés avec les étudiants, les jeunes confirment leur opposition totale au projet de loi travail du gouvernement Hollande/Valls à l'occasion de cette seconde grande mobilisation unitaire.

Oui, tous ensemble, nous demandons toujours le retrait immédiat du projet de loi gouvernemental qui casse notre Code du Travail. Oui, nous salariés et futurs salariés qui représentons 93 % des actifs de ce pays, nous exigeons et nous réclamons le maintien d'un Code du Travail qui assure à tous un minimum d'égalité de droit sur l'ensemble du territoire et qui assure d'autre part, dans les branches la place des conventions collectives, des statuts collectifs et nationaux; c'est à dire le respect de ce que l'on appelle « la hiérarchie des normes ».

Oui, nous représentons cette force, cette aspiration et cette exigence de conserver à travers ce Code du Travail l'ensemble de nos droits collectifs et sociaux. Le projet de Loi présenté par ce gouvernement vise à imposer demain, l'éclatement des droits collectifs au profit de soi-disant droits individuels, il vise à développer la concurrence et le dumping social entre les salariés.

La CFDT et le Président Hollande indiquent que ce projet de loi va entraîner l'apparition d'un nouveau modèle social en France : ils ont raison !

L'ensemble des risques seraient dorénavant supporter par les salariés dans les entreprises, les droits collectifs seraient remis en cause au profit d'une insécurité individuelle. C'est tout notre modèle social républicain qui disparaitrait d'un coup effaçant au passage 150 années de luttes et de conquêtes des droits ouvriers.

C'est Inacceptable !

Oui pour nous c'est clair, il n'y a rien à négocier sur ce texte, rien à amender, c'est toute la philosophie du texte qui doit être rejetée et combattue.

Alors dans ces conditions, nous avons mille fois raison de revendiquer le retrait de ce texte, et nous ne nous laisserons pas abuser par les manoeuvres en cours du gouvernement et de ses alliés objectifs que sont le Medeft, la CFDT et ses annexes et ce ne sont pas les prétendues nouvelles avancées sur ce texte qui nous feront reculer.

Encore une fois, après les dernières contre-réformes telles que la loi de sécurisation de l'emploi et les retraites en 2013, les lois Macron, Rebsamen et Touraine, après le pacte de responsabilité et la loi Notre, après l'affaiblissement des services publics et de la protection sociale, Nous avons tous en tête les reculs sociaux qu'elles ont entraînés ainsi que les droits reniés.

cette nouvelle contre-réforme libérale tente de porter un nouveau coup aux salariés ou futurs salariés de ce pays, à la jeunesse, comme elle porte un coup à notre République dite Sociale.

Alors face à la politique du gouvernement Hollande / Valls qui accentue et aggrave l'austérité et la précarité, face à cette déclaration de guerre faite aujourd'hui à la classe ouvrière et à la jeunesse de ce pays, nous sommes aujourd'hui en état de légitime défense.

Dans ces conditions, nous restons déterminés et mobilisés pour faire reculer le gouvernement, le patronat et leurs alliés.

nous n'avons pas d'autres choix que de construire ensemble un véritable rapport de force et de préparer la grève interprofessionnelle du 31 mars, ensemble salariés du privé et du public avec les étudiants et la jeunesse par la mobilisation générale sur une revendication claire et une action claire, nous pouvons gagner.

C'est cette question de la préparation de la grève interprofessionnelle qu'il convient de mettre à l'ordre du jour de toutes nos réunions, en débat lors de toutes nos assemblées générales avec les salariés dans les entreprises, les services et les administrations et s'il le faut, mener la grève reconductible jusqu'à satisfaction de notre revendication pour obtenir l'abandon du texte.

Les organisations syndicales CGT, FORCE OUVRIERE, SOLIDAIRES et FSU avec les organisations étudiantes UNEF et SOLIDAIRES ETUDIANTS, avec l'ensemble des salariés et de la jeunesse qui demandent le retrait de ce texte, sont prêtes à mener ce combat pour garantir nos droits et notre avenir.

Fait à Tours, le 17 mars 2016